

Département
du Cantal

N° du Registre : 21

Le présent PASSEPORT

valable pour UN AN

à partir du 5 Mai 1912

a été délivré

à M. Camille Charuz

de nationalité française
d'origine.

Profession : marchand de
bestiaux

né à St Christophe

domicilié à Aurillac

département du Cantal
qui, ~~en compagnie de~~ seul

se rend à Monovar (Espagne)

Point de sortie de France :

Carbère Port-Bout, Motif du voyage
voyage : affaires commerciales.
Pièce d'identité produite : livret
militaire.

Fait à Aurillac

le trois Mai

Mil neuf cent Six sept



le PREFET DU CANTAL
Secrétaire Général délégué

Signature du porteur :

Camille Lehuand

Signalement :

Age : 59 ans

Taille : 1^m 70

Cheveux : grisombrés

Front : moyen

Sourcils : gris

Yeux : bruns

Nez : busqué, étroit

Bouche : moyenne

Barbe : grise

Menton : ronde

Visage : ovale

Teint : brun

Signes particuliers : presbyte

Feuille réservée pour
l'apposition facultative de la photographie
du porteur :



Camille Chevalier

Observation:
~~Visas~~
 à faire viser par un
 agent diplomatique ou
 Consulaire d'Espagne.

VISTO EN EL CONSULADO DE ESPAÑA EN TOULOUSE, VALEDERO

Hasta el 8 de Mayo de 1917 para entrar en España por Saint Louis El interesado reside en Amerville

Dirigiéndose a Morovan (Alger)

Motivo del viaje Abastos comerciales

TOULOUSE

Toulouse de 8 Mayo de 1917

EL CONSUL DE ESPAÑA

Numero de orden 1917
 Arancelo de la tarifa 12
 País: Francia
 Fecha: 8 Mayo 1917

Visas
SORTIE
LE 12 MAI 1917

Valable jusqu'au 15 mai 1917
Bon pour le rendre en France
via Corbière

Rejoint son domicile à
Aurillac (Cantal)
Allant le 10 mai 1917

Le Vice-Consul de France

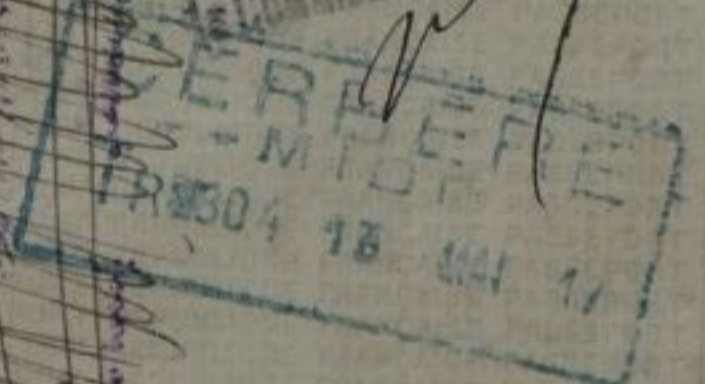
Libert



Permis de séjour
n° 5

Visas

ENTRÉE
LE 12 MAI 1917
Le Commissaire



Permis de séjour n° 5

Visas

Vu à Port Vaudres
le 15 Mai 1911
et autorise le passage

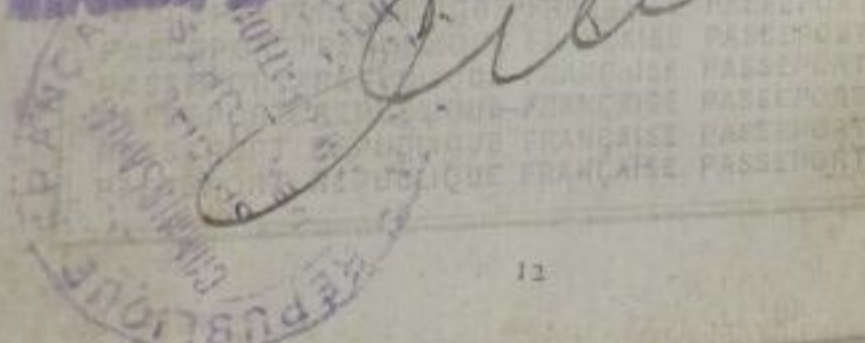
de Port Vaudres à Oran en
passant par Marseille



COMMISSARIAT SPECIAL DES PORTS

VU A L'EMBARQUEMENT

Marseille, le 16/5/11 via Oran
via Alger



Visas

Visa N° 6393 valable 3 jours

Vu à la Préfecture d'Oran

pour l'Andrieux, Mordant, Le Roussel, Fritzenell
(Douch)

Oran, le 13 juin 1911

Le Préfet,

LE COMMISSAIRE DE LA SURETE DEPARTEMENTALE

[Signature]

